

L'hôpital Samuel Pozzi de Bergerac EST EN DANGER

Ce que vous devez savoir:

* **Autonomie de gestion**, toutes les décisions se prennent au niveau du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) dirigé par l'hôpital de Périgueux. Le GHT est aux ordres de l'Agence Régionale de Santé qui fixe les objectifs de réduction des budgets, des fermetures de lits, de services, des urgences.

* **Conseil d'administration**: a été remplacé par un conseil de surveillance qui n'a aucune capacité à décider.

* **La maternité** (moins de 1000 accouchements /an) est menacée.

* **Le regroupement de la chirurgie** avec la clinique Pasteur (groupe Elsan, 1er groupe de cliniques privés en France à capitaux Américains) se fera au détriment du service public pour alimenter les dividendes du privé lucratif.

* **Les urgences** sont « régulées » toutes les nuits.

Ce qui crée des difficultés d'accès aux soins pouvant se traduire par des décès dits « inattendus » faute de prise en charge médicale rapide.

* **Les gardes des médecins généralistes** doivent redevenir obligatoires.

* **Le centre 15** trop souvent débordé ne peut répondre à tous ces besoins quotidiens. L'accès direct aux services d'urgences pour tous est un impératif vital.

Rejoignez-nous:

Notre objectif est de renforcer nos capacités d'actions. Il est nécessaire d'être plus nombreuses et nombreux pour exprimer et revendiquer des moyens pour répondre aux besoins en santé publique.

Notre fil conducteur : la défense de l'hôpital public, promouvoir les idées issues du CNR (Conseil National de la Résistance) et de la création de la Sécurité Sociale avec comme principe fondateur:

**CHACUN COTISE SELON SES MOYENS
CHACUN REÇOIT SELON SES BESOINS**

Bulletin d'adhésion:

Nom:

Prénom

Courriel:

Adresse:

Cotisation annuelle : 10€

Envoyer le chèque à : CDSPSMS

1200 chemin de touterive 24100 BERGERAC

Courriel: cdspsms@orange.fr

Facebook: Comité de défense de l'hôpital de Bergerac.



Créé en mars 2022 le CDSPSMS a vocation à défendre le service public de santé et le secteur médico-social face aux attaques tous azimuts que subissent ces secteurs depuis plus de 20 ans.

La santé est traitée comme une marchandise par ce modèle économique qu'est le capitalisme libéral élevé en dogme indépassable quasi religieux.

Plus de 85 000 lits fermés dans nos hôpitaux depuis 2000.

* **En psychiatrie**, on est passé de plus de 84 000 lits en 1987 à 20 000 lits d'hospitalisation complète en 2021 (DREES).

* **Dans le secteur médico-social** la transformation de l'offre visant à sécuriser les parcours des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, quel que soit le handicap en favorisant une politique dite inclusive cache les grandes difficultés de ce secteur. Le projet « sérafin ph » qui vise à financer les établissements par une T2A va transformer les prises en charge globales en équipes pluri-professionnelles en prestations individuelles payées à l'acte.

La médecine de ville est dans l'incapacité d'agir en complémentarité avec l'hôpital public par manque de médecins libéraux et paramédicaux.

* **Les services d'urgences** sont fermés en accès direct toutes les nuits sur le département, voir le jour; Le centre 15 est saturé aussi par absence de garde médicale libérale efficace.

Le Bergeracois est durement touché par toutes ces mesures régressives ne permettant plus un accès aux soins de qualité pour la population.

LA SANTE N'EST PAS UNE MARCHANDISE ! STOP AU DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC DE SANTE !

EXIGER L'ACCES AUX SOINS PARTOUT ET POUR TOUS.

Le Comité de Défense du Service Public de Santé et du Médico-social du Bergeracois agit sur notre territoire mais aussi au niveau du département et national.

Il est membre de la Coordination Nationale des Hôpitaux et Maternités de proximité, association nationale qui regroupe plus de 50 associations de défense du service public de santé en France.

Lutter contre la désertification médicale exige d'avoir une vision d'ensemble des problématiques et des réponses locales et nationales.

Il faut dix années pour former des médecins. le gouvernement doit augmenter le nombre d'étudiants en médecine et prendre des mesures d'obligation d'installation en zone sous dotées.

Augmenter les rémunérations des praticiens hospitaliers, des infirmiers(res) des paramédicaux, personnels éducatifs et agents hospitaliers.

Améliorer les conditions de travail de tous les personnels.

Le président Macron et de son gouvernement continue le démantèlement du service public de santé au profit du privé lucratif.

Luttons tous ensemble pour empêcher la casse de notre système de santé publique.

Le secteur Médico-social et la psychiatrie.

sont aussi en grandes difficultés.

* **Le manque de moyens financiers et humains** ne permet pas des prises en charge de qualité pour les personnes accompagnées.

* **Les professionnels** ont perdu 30% de leur pouvoir d'achat en 25 ans, beaucoup de grilles de salaires commencent au dessous du Smic !

Transformer les prises en charge globales en prestations payées à l'acte aurait le même effet que pour les hôpitaux généraux.

* **Le manque de psychiatres**, de psychologues laisse nombre de personnes en souffrance psychique, dans les structures ou chez elle.

On demande aux aidants de remplacer le travail des professionnels au nom soit disant d'une vision humaniste, alors que le seul fil conducteur est une réduction des coûts.

* **L'inclusion n'est pas intégration.**

C'est à la société d'intégrer avec des moyens adéquats les personnes fragiles et non à celles-ci de s'inclure, souvent sans moyens, sans aide psychologique et sociale de qualité.

Fermer les lits en psychiatrie c'est laisser à l'abandon des personnes souffrantes faute de soins.

* **La judiciarisation** de la psychiatrie est un déni d'humanité, la prison n'est pas un lieu de soins!

VOUS AVEZ DIT FRANCHISES ?

Merci Macron !

Depuis le 31 mars, par décret les franchises médicales ont doublé pour les boîtes de médicaments, les actes para médicaux, les transports sanitaires. Un nouveau décret nous annonce aussi le doublement des franchises des consultations médicales (de 1 à 2 €) pour le 15 mai, avec un plafonnement à 50€ pour l'ensemble des franchises (hors ALD). Non remboursable pas les mutuelles !

C'est encore prendre aux plus pauvres en leur laissant un goût amer de culpabilisation.

Vous consommez trop de soins !

Ah bon! on consomme des soins ? Ou on cherche à se soigner ?

Qui a inventé le « panier de soins » ?

Nous les « ouvriers » de la société ? Ou vous les nantis de la finance ?

Qui abuse ? De quoi ?

Exemples d'abus: salaires :

PDG de Stellantis: 36,5 millions par an = 1789 années pour un smicard!

PDG Total : 7,3M€/an = 357 ans au Smic

DG de Renault: 5 M€/an = 245ans au Smic

Vouloir renflouer les caisses de la Sécu en économisant 1,5 milliards par an sur notre dos ne compensera pas les 75 milliards d'exonérations de cotisations sociales par an.

**Stop au racket des plus démunis !
Oui à la taxation des profits pour le bien commun!**